



syndical mixte des transports en commun

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04 AVR. 2022

ID : 090-259000016-20220331-2022_16-DE



Conseil syndical du 31 mars 2022

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 16

Objet : Budget Primitif 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	24 mars 2022	Présents
Observation : Arrivée de Mmes Ternant, Chekouat, Regnaud et M Salort		GBCA (910 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Bonin, Bonnans-Weber, Chekouat, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jager, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau – Suppléants : Cabrol, Castaldi, Meslot, Regnaud RBFC (140 voix) : Titulaire : Ternant CCST (40 voix) : Titulaire : Hottlet CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet – Suppléant : Salort
Nombre de voix	1 130	Procurations
-Nombre de voix pour	1 130	De M Oternaud (RBFC) à M Coddet (CCVS)
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Le Débat d'Orientations Budgétaires du 10 février 2022 a permis de faire le point sur le contexte dans lequel le SMTC allait désormais évoluer.

Préambule

Cette année encore la prévision budgétaire demeure un exercice difficile tant les incertitudes concernant nos recettes sont grandes.

Nous assistons en effet à des changements sociétaux qui affectent la mobilité. Entre les périodes d'immobilismes liées aux différents confinements suite à la recrudescence des cas Covid et des cas contacts, l'essor du télétravail et la diminution des déplacements pour les motifs loisirs et achats c'est toute l'activité de notre secteur qui est réinterrogée.

Sans grande surprise, les impacts sur la fréquentation de notre réseau sont très importants et remettent en cause dix années de travail. Bien que les résultats de 2021 affichent une hausse par rapport à 2020 (+18 %), ceux-ci sont encore loin de retrouver leur niveau d'avant crise en 2019. La perte constatée est encore de 28 %.

L'autre grande inquiétude concerne la principale ressource financière du syndicat, le versement mobilité, qui est largement dépendant de l'activité économique du territoire. Il y a donc une corrélation évidente entre la dynamique économique et versement mobilité. Si le contexte ne vient

pas éventuellement les remettre en cause ou les différer, plusieurs projets, à plus ou moins long terme, auront pour conséquence de créer des emplois ou de les pérenniser notamment sur le secteur de l'Aéroparc de Fontaine où sont attendus des centaines d'emplois.

Pour autant, beaucoup d'incertitudes se font jour. A peine sortie de la crise sanitaire, l'économie française doit faire face à un nouveau choc majeur lié aux événements en Ukraine qui va incontestablement bouleverser l'activité économique de certains secteurs d'activités et provoquer une flambée des prix des matières premières. Cela va à coup sûr provoquer une hausse de l'inflation et impacter fortement le pouvoir d'achat des ménages.

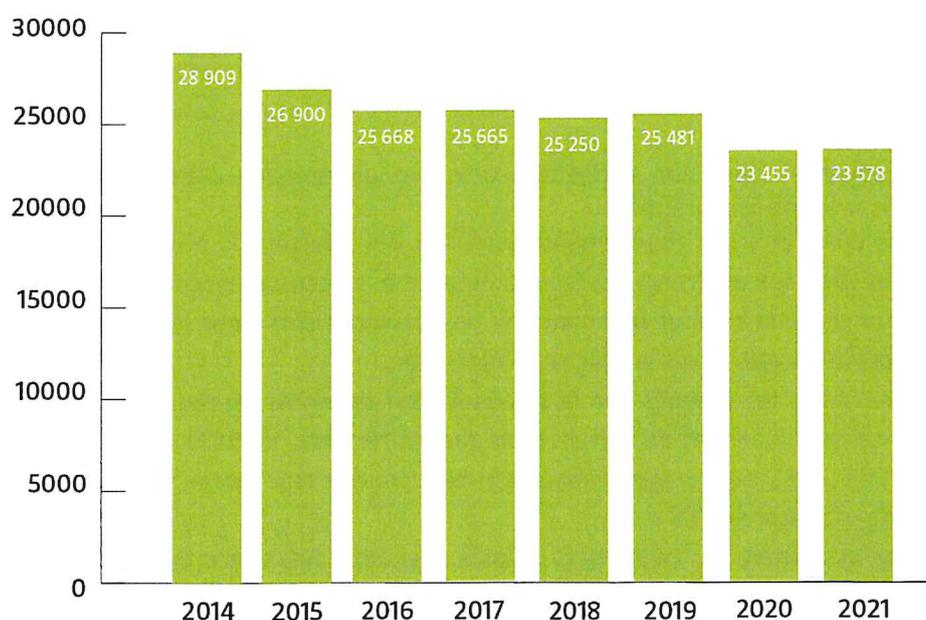
S'agissant de nos dépenses, eu égard à la crise des carburants qui se profile, il nous faudra redoubler de vigilance et continuer à appliquer un plan de rigueur nous permettant de maintenir notre offre de mobilité à la population. A l'heure où la transition énergétique est de mise et où le changement durable de nos comportements est impératif pour soulager la planète, nos solutions de mobilité restent un atout majeur dans cette lutte.

Les éléments essentiels du projet de Budget

Le budget de fonctionnement est en hausse de 1.65 %. Cela est essentiellement dû à une augmentation de nos dépenses de transport (+ 3.46 %) reprenant les augmentations des différents indices de la profession ainsi qu'une forte augmentation des prix du carburant. Heureusement la fin du crédit-bail, d'une partie de notre flotte de bus, nous permet d'amortir le choc. A cela s'ajoute une dépense nouvelle relative aux décisions prises dans le cadre du pôle métropolitain et le lancement d'une enquête ménage qui sera financée à 46.83 % par le SMTC.

Pour équilibrer le budget primitif, nous sommes contraints d'inscrire une participation à charge des membres d'environ 800 000 €. Cette inscription sera très certainement annulée lors du vote du budget supplémentaire en raison d'un excédent de clôture de l'exercice 2021 d'environ 1 800 000 €.

Les différents plans de rigueur permettent toujours de réaliser plus de 3.5 millions d'économies par rapport à 2014. Les résultats des années 2020 et 2021 ne sont pas significatifs du fait de la pandémie.



S'agissant de la nécessaire mutation de notre flotte de bus vers une flotte zéro émission en vertu de la loi sur la transition énergétique, celle-ci interviendra comme prévu à l'automne 2022. Le plan hydrogène qui prévoit l'arrivée de 7 bus en novembre 2022 et la mise aux normes Atex de notre atelier de réparation a été entièrement inscrit sur l'exercice 2021. (Pour mémoire, il s'agit d'un budget de 5.3 millions d'€). En conséquence, il n'y aura pas de dépenses importantes cette année. Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 346 810 €.

	BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022 / 2021	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	25 644 491	26 068 270	423 779	1,65%
D'INVESTISSEMENTS	4 356 383	3 159 570	-1 196 813	-27,47%
Total dépenses	30 000 874	29 227 840	-773 034	-2,58%

	BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022 / 2021	%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	25 644 491	26 068 270	423 779	1,65%
D'INVESTISSEMENTS	4 356 383	3 159 570	-1 196 813	-27,47%
Total recettes	30 000 874	29 227 840	-773 034	-2,58%

1. LA CLIENTELE ET LES RECETTES

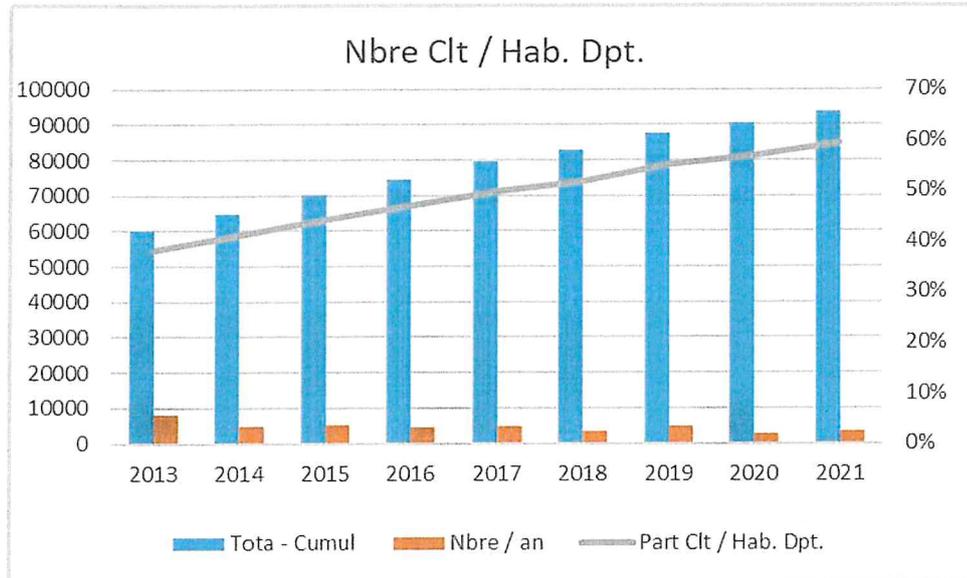
- Les Clients

L'activité commerciale, même réduite, a repris doucement en 2021 et nous avons accueilli plus de 3 500 nouveaux clients (2 000 en 2020).

Le nombre de cartes valides est de 94 000 environ (dont 84 000 habitants dans le département) fin 2021. La grande majorité des habitants du département possède aujourd'hui un Pass Optymo, même si tous ne l'utilisent pas régulièrement.

Nombre clients avec 1 carte en état de voyager

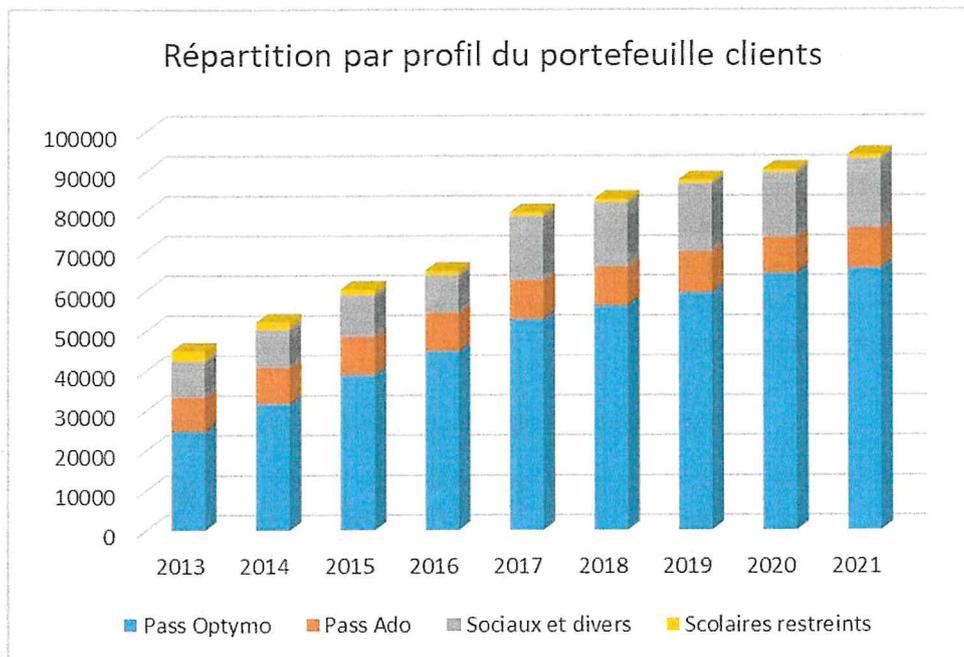
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tota - Cumul	60197	64975	70343	74803	79614	82941	87744	90346	93886
Nbre / an	7979	4778	5368	4460	4811	3327	4803	2602	3540
Part Clt / Hab. Dpt.	38%	41%	44%	47%	50%	52%	55%	57%	59%



Volume par profil (cartes en état de voyager)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pass Optymo	24887	31758	38943	44876	52929	56302	59478	64254	65585
Pass Ado	8474	9058	9541	9594	9663	9702	10296	9043	10018
Sociaux et divers	9085	9561	10426	9353	16122	16085	17072	16234	17392
Scolaires restreints	2515	1841	1377	1144	900	852	898	815	891
Total	44961	52218	60287	64967	79614	82941	87744	90346	93886

Répartition par profil du portefeuille clients (2013/2021)



Les Voyages

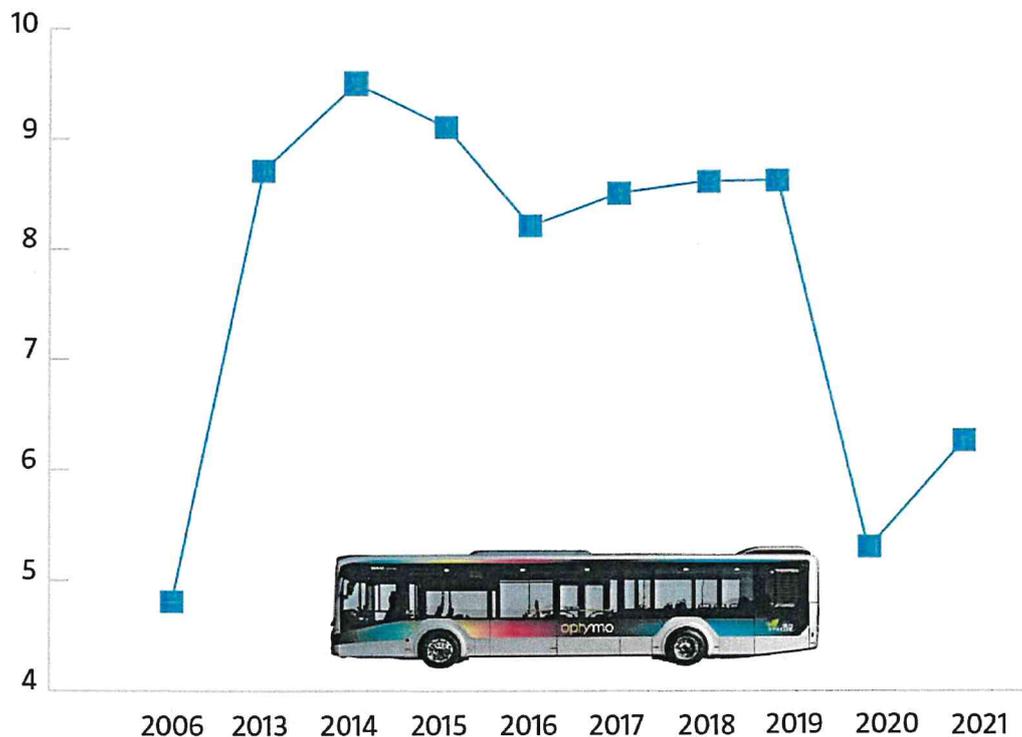
En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.5 millions de voyages. Les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016 la fréquentation est tombée à 8 280 974.

La tendance s'est inversée en 2017 où nous avons totalisé 8 501 397 voyages (+2.66 %) et s'est confirmée en 2018 avec 8 635 409 voyages (+1.6 %) et stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+0.37 %). Année qui, compte tenu du contexte de crise sanitaire, sera désormais une année de référence.

En 2020, notre fréquentation a baissé de 39.1 %. L'année 2021, bien qu'en hausse par rapport à 2020 (+18.4 %) est encore loin de l'année de référence (-27.8 %).

	Année							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre de voyages	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 409	8 667 429	5 281 422	6 254 990

Nous avons malgré tout enregistré 1 000 000 de voyages supplémentaires en 2021.



Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2020	Année 2021	%		Cumul 2020	Cumul 2021	%	
Janvier	843 913	547 891	↓	-35,1%	843 913	547 891	↓	-35,1%
Février	737 086	434 341	↓	-41,1%	1 580 999	982 232	↓	-37,9%
Mars	340 355	657 647	↑	93,2%	1 921 354	1 639 879	↓	-14,6%
Avril	57 843	324 094	↑	460,3%	1 979 197	1 963 973	→	-0,8%
Mai	116 077	526 865	↑	353,9%	2 095 274	2 490 838	↑	18,9%
Juin	294 498	567 625	↑	92,7%	2 389 772	3 058 463	↑	28,0%
Juillet	294 432	333 797	↑	13,4%	2 684 204	3 392 260	↑	26,4%
Août	261 673	287 449	↑	9,9%	2 945 877	3 679 709	↑	24,9%
Septembre	689 477	692 317	→	0,4%	3 635 354	4 372 026	↑	20,3%
Octobre	573 327	640 540	↑	11,7%	4 208 681	5 012 566	↑	19,1%
Novembre	512 240	605 510	↑	18,2%	4 720 921	5 618 076	↑	19,0%
Décembre	560 501	636 914	↑	13,6%	5 281 422	6 254 990	↑	18,4%

Après une année 2020 terminée avec une baisse de 33 %, les recettes sont à la hausse de 23.5 %, mais encore loin du niveau de 2019, année référence au cours de laquelle la recette était de 2 907 181 €.

Recettes cumulées

Mois	Année 2020	Année 2021	%		Cumul 2020	Cumul 2021	%	
Janvier	258 097	207 636	↓	-19,6%	258 097	207 636	↓	-19,6%
Février	250 419	184 110	↓	-26,5%	508 516	391 746	↓	-23,0%
Mars	138 192	202 207	↑	46,3%	646 709	593 952	↓	-8,2%
Avril	14 651	153 994	↑	951,0%	661 360	747 946	↑	13,1%
Mai	105 781	202 975	↑	91,9%	767 141	950 921	↑	24,0%
Juin	146 029	196 802	↑	34,8%	913 170	1 147 723	↑	25,7%
Juillet	155 970	195 298	↑	25,2%	1 069 140	1 343 021	↑	25,6%
Août	148 119	157 492	↑	6,3%	1 217 259	1 500 513	↑	23,3%
Septembre	210 692	226 285	↑	7,4%	1 427 951	1 726 798	↑	20,9%
Octobre	180 312	215 468	↑	19,5%	1 608 263	1 942 266	↑	20,8%
Novembre	143 414	221 353	↑	54,3%	1 751 677	2 163 618	↑	23,5%
Décembre	189 703	234 936	↑	23,8%	1 941 380	2 398 554	↑	23,5%

L'offre Triple-Play

Sur les presque 94 000 clients, environ 40 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2021. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 20 500 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

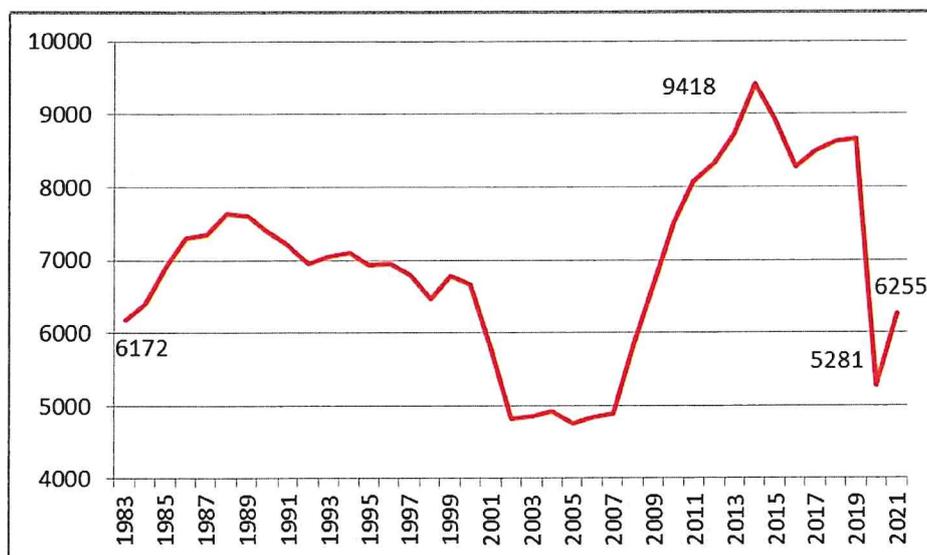
Nombre moyen de clients mensuel par type de mode :

Mode	Nombre moyen de client / mois	/ N-1
BUS	20 130	+ 15 %
VLS	813	+ 7 %
ALS	392	+ 12 %

Nombre moyen de clients mensuel par nombre de mode :

Nombre de mode	Nombre moyen de client / mois	/ N-1
Un seul mode	19 788	+ 15 %
Deux modes	759	+ 15 %
L'offre Triple-Play	49	+ 8 %

Evolution de la fréquentation depuis 1983



- **L'Auto en Libre-Service**

En restant positifs, les résultats 2021 sont encourageants et meilleurs que 2020, mais restent nettement inférieurs à 2019. Plus que des chiffres d'exploitation, les années 2020 et 2021 ont « cassées » la dynamique du service qui restait sur une croissance annuelle à deux chiffres.

Comme l'ensemble de la mobilité en France, l'auto en libre-service Optymo n'a pas fonctionné à plein.



Sans surprise, les résultats 2021, même en croissance par rapport à 2020 restent insuffisants :

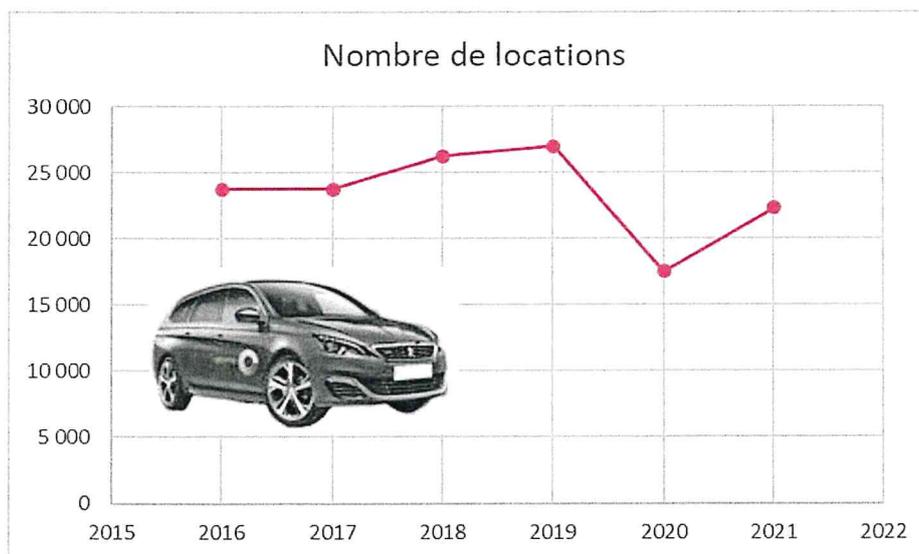
- Nombre de locations : 22 320, en augmentation de 22 % sur N-1 (-18 % / 2019)
- Nombre de kilomètres parcourus : 705 550, en augmentation de 26 % sur N-1 (- 28 % / 2019)
- Temps de location : 87 390 h, en augmentation de 41 % sur N-1 (- 20 % / 2019)

Points positifs, en 2021 la nouvelle application mobile a été plébiscitée par nos clients et sera pour l'avenir un vecteur de croissance et d'économie pour le service.

Cette année encore les dépenses ont été très contraintes. En plus des économies, notamment sur le carburant, une attention particulière a été portée sur chaque dépense de fonctionnement. Les économies devraient correspondre à 20 % du budget primitif. Ces dépenses devraient atteindre 317 K€.

De plus, la « loi montagne » a rendu obligatoire, depuis octobre 2021, la pose de pneus hiver ou 4 saisons pour l'ensemble des véhicules, y compris les flottes en autopartage, dans les départements de montagne. Le choix du SMTC a été de mettre en conformité l'ensemble du parc pour un coût d'environ 20 K€.

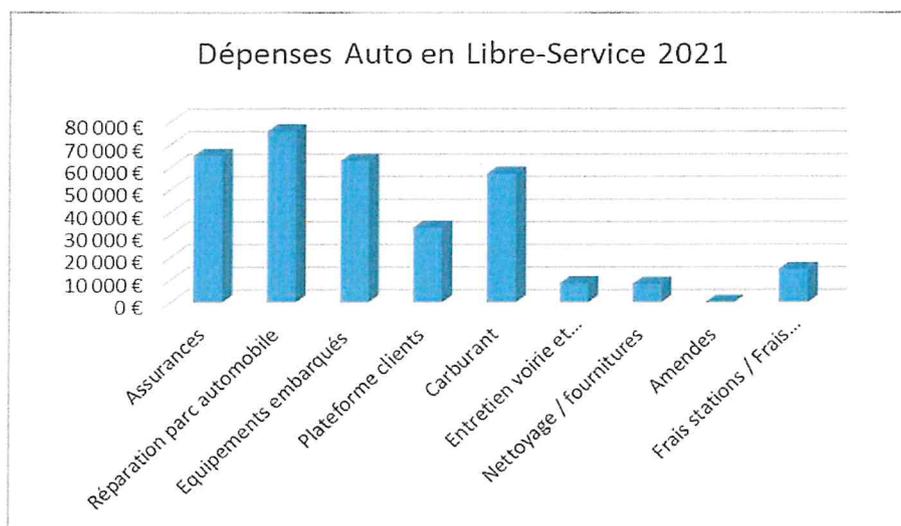
Année	Nombre de locations	Heures de location	Kms parcourus
2016	23 764	91 838	879 000
2017	23 763	88 652	845 636
2018	26 258	105 008	968 644
2019	26 970	100 920	964 664
2020	17483	62 577	560 237
2021	22 320	87 390	705 550



Par ailleurs, afin de poursuivre notre croissance, nous travaillons toujours sur le projet d'ouverture du service aux établissements publics et aux associations de loi 1901. Cela permettra d'accroître le taux de rotation journalier moyen (nombre de locations par voiture et par jour). Cette ouverture devrait également améliorer « notre chiffre d'affaires » en convertissant des utilisateurs professionnels à un usage privé de l'autopartage. Le tout favorisant l'obligation faite à chacun d'agir pour la baisse de notre empreinte carbone.



Marché	Total	Part
Assurances	64 789 €	20%
Réparation parc automobile	75 669 €	23%
Equipements embarqués	62 630 €	19%
Plateforme clients	33 000 €	10%
Carburant	56 946 €	18%
Entretien voirie et signalisation	8 426 €	3%
Nettoyage / fournitures	8 097 €	2%
Amendes	0 €	0%
Frais stations / Frais administratifs	14 595 €	5%
	324 152 €	100%

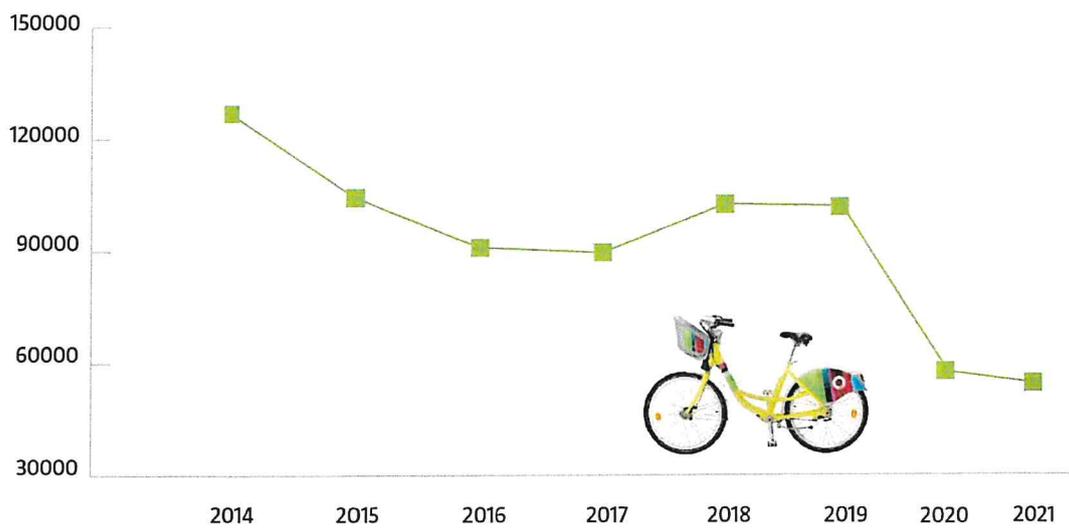


- **Le Vélo en Libre-Service**

Les résultats sont encore décevants cette année. Après avoir déploré une chute de 38 % en 2020, les usages sont en baisse cette année de 3.1 %, soit par rapport à 2019 une baisse cumulée de 41 %. La fréquentation est réduite de moitié par rapport à son année de lancement.

■ Nombre de locations VLS cumulées

Mois	Année 2020	Année 2021		%	Cumul 2020	Cumul 2021		%
Janvier	4 648	1 260	↓	-72,9%	4 648	1 260	↓	-72,9%
Février	4 547	2 153	↓	-52,7%	9 195	3 413	↓	-62,9%
Mars	3 429	3 847	↑	12,2%	12 624	7 260	↓	-42,5%
Avril	2 178	4 041	↑	85,5%	14 802	11 301	↓	-23,7%
Mai	4 035	4 842	↑	20,0%	18 837	16 143	↓	-14,3%
Juin	6 443	7 063	↑	9,6%	25 280	23 206	↓	-8,2%
Juillet	8 330	6 072	↓	-27,1%	33 610	29 278	↓	-12,9%
Août	7 202	5 086	↓	-29,4%	40 812	34 364	↓	-15,8%
Septembre	7 689	8 045	↑	4,6%	48 501	42 409	↓	-12,6%
Octobre	6 425	7 445	↑	15,9%	54 926	49 854	↓	-9,2%
Novembre	2 799	4 841	↑	73,0%	57 725	54 695	↓	-5,2%
Décembre	2 064	3 257	↑	57,8%	59 789	57 952	↓	-3,1%



- **Communication / marketing**

Avec une économie de plus de 25 % par rapport au budget, les dépenses 2021 sont le reflet d'une activité bridée par la pandémie.

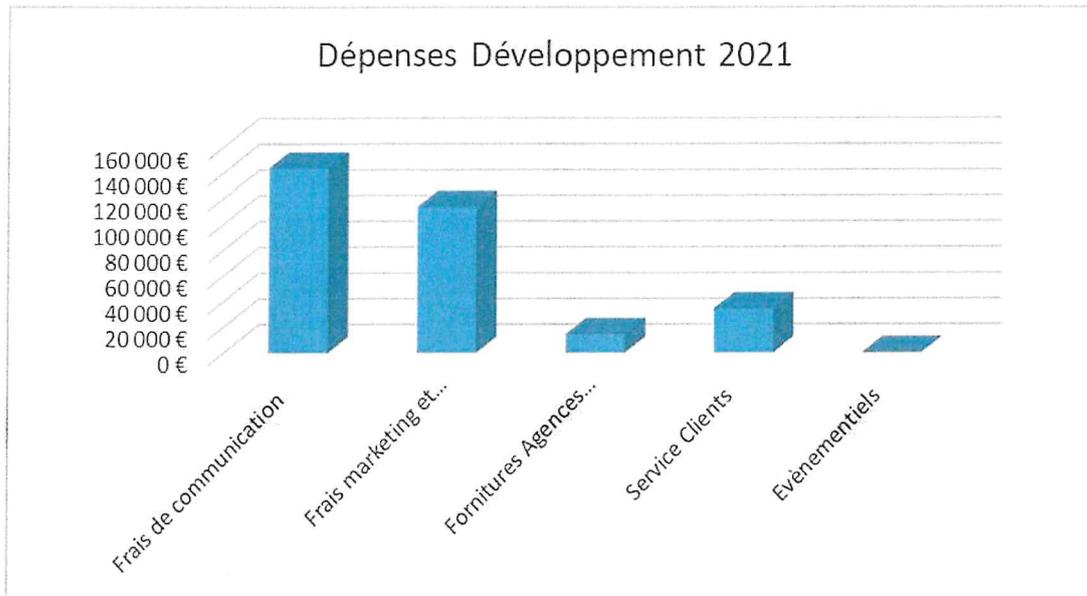
En effet, l'ensemble des actions sur le terrain, nous permettant d'aller à la rencontre des Terrifortains, ont été ajournées.

Cependant, les campagnes de communication et de marketing ont pu être déployées en mailing, en radios et en écrans dynamiques sur le mobilier urbain et bien entendu sur les réseaux sociaux.

Nous avons également profité de cette période pour rajeunir et améliorer la charte graphique de l'information clients. L'ensemble de l'affichage aux poteaux a été remplacé et l'ensemble des documents d'informations a été modernisé (affichage, dépliants horaires, fiches web, information en temps réel,...).

Nous avons également créé un site web pour la RTTB, offrant une meilleure visibilité à nos clients, et un outil de gestion interne pour les conducteurs en intégrant un intranet sécurisé.

Indice	Marché	Total	Part
62381	Frais de communication	143 429 €	47%
62382	Frais marketing et développement commercial	113 215 €	37%
60642	Fournitures Agences commerciales	14 456 €	5%
62384	Service Clients	34 216 €	11%
62572	Evènementiels	0 €	0%
		305 316 €	100%



2. LES OBJECTIFS DU BUDGET PRIMITIF

Le projet de budget présenté ci-après est encore placé sous le signe de la rigueur. Les dépenses de fonctionnement sont en légère hausse par rapport au BP 2021 et sont contenues en dessous de l'inflation. Pour la septième année consécutive, les dépenses sont inférieures de 3 millions par rapport à 2014, soit une économie globale de 22 millions d'€.

Cette année nos actions, outre le fait de toujours proposer la meilleure offre de mobilité dans le cadre de l'intérêt général, seront consacrées :

- Au travail collaboratif engagé dans le cadre du SMT NFC. Un budget important y sera affecté pour prendre en compte, en sus des dépenses de fonctionnement habituelles, les dépenses d'études concernant d'une part la réflexion sur l'AOM unique et d'autre part l'étude ménages qui permettra de mieux comprendre les mobilités à l'échelle du pôle métropolitain afin de faire évoluer les services offerts à la population.
- A la réflexion concernant la mise en place d'une offre de transport à la demande permettant de relier le Nord-Est de PMA à l'Hôpital Nord Franche-Comté et à la gare TGV. Cette offre serait étendue aux communes traversées de Méziré et Morvillars.
- A un plan de communication important lié à l'arrivée des bus hydrogène.
- A des actions marketing et communication en direction de nos clients et des communes afin de reconquérir nos clients.
- A la continuité de la mise en place du Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda Programmé qui entre dans sa 3^{ème} et avant dernière année.

Les travaux de l'année 3, qui seront réalisés cette année, concernent la mise aux normes de 36 nouveaux quais.

Le budget de cette opération se décompose comme suit :

Intitulé	Montant HT en €	Nombre de quais
<i>Quais à rembourser aux communes</i>	40 010.00 €	3
<i>Quais réalisés en année 3 Soit environ</i>	401 617.67 €	33
<i>Honoraires SODEB</i>	35 150.00 €	
<i>Honoraires BEJ</i>	31 520,00 €	
<i>Divers (frais de publication, etc.)</i>	4 500.00 €	
TOTAL	512 797.67 €	36

EPCI	%	Montant HT en €
Département du Territoire de Belfort	23 %	117 943.46 €
Grand Belfort	54.50 %	279 474.73 €
Communauté de Communes du Sud Territoire	13.66 %	70 048.16 €
Communauté de Communes des Vosges du Sud	8.84 %	45 331.32 €

Malgré nos efforts pour contenir au plus bas nos dépenses, il sera nécessaire d'inscrire une subvention d'équilibre à charge des membres pour permettre la mise en œuvre des actions sus visées. Heureusement, les résultats de l'exercice 2021 permettront de supprimer cette inscription lors du vote du BS.

La section de Fonctionnement

LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022/ 2021	%
Recettes commerciales	4 545 313	4 955 903	410 590	9.03%
Fraudes	50 000	50 000	0	0.00%
Part. des communes et départements	145 000	100 000	-45 000	-31.03%
Versement Mobilité	17 301 000	19 138 870	1 837 870	10.62%
Subventions Statutaires	883 729	903 482	19 753	2.24%
Subventions autres	32 000	31 000	-1 000	-3.13%
Participation des membres	2 616 449	818 015	-1 798 434	NS
Remboursement sur personnel	50 000	50 000	0	0.00%
Produits Exceptionnels	1 000	1 000	0	0.00%
Produits de cession d'actifs	20 000	20 000	0	0.00%
Excédent reporté	0		0	
Total recettes	25 644 491	26 068 270	423 779	1.65%

1. Les recettes commerciales

Dans ce poste sont regroupées les recettes procurées par la vente de billetterie et la recette issue du transfert de compétence des transports scolaires :

- la recette du trafic est estimée à 1 910 000 €. La recette moyenne par voyage est stabilisée à 0.275 €. Nous avons retenu une fréquentation en baisse de 20 % par rapport à l'année 2019 et en hausse de 11 % par rapport à 2021. Au total, la fréquentation devrait être de 6 934 000 voyages. La recette envisagée : $6\,934\,000 * 0.275 \approx 1\,910\,000$ €.
- la recette scolaire correspond au montant perçu pour l'ensemble des compétences et prestations transférées par le Département depuis 2005. L'allocation forfaitaire allouée nous est désormais versée par la RBFC conformément à la loi NOTRe. Au titre de l'année 2022, elle sera de 2 496 903 €.
- la recette SMS est estimée à 170 000 € ce qui correspond à environ 125 000 SMS pour l'année.
- la recette VLS est estimée à 23 000 €. Pour l'année 2022 nous espérons un retour à 70 % de la normale, soit une recette attendue de $70\,000 * 20 * 0.02$ € = 28 000 € TTC, soit 23 000 € HT. Montant auquel s'ajoutent 90 000 € de recette correspondant à la part payée par les communes pour la mise à disposition du service, soit 350 € par an et par vélo (aujourd'hui, les communes équipées sont Belfort (200 vélos), Bavilliers, Delle, Essert, Offemont et Valdoie (12 vélos chacune).
- ALS : en 2022, nous espérons que la courbe ascendante actuelle continue avec un nombre proche des 25 000 locations. La recette prévisionnelle pourrait être de : $100\,000 * 1.00$ € = 100 000 € + $900\,000 * 0.20$ €, soit 280 000 € TTC (233 000 € HT).
En complément, nous ajoutons en moyenne chaque année 10 000 € TTC (8 000 € HT) environ pour les différents frais facturés aux clients.

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, ce seuil a été porté à 11 salariés et l'Etat s'est engagé à compenser la perte de VM. Même si cela n'a jamais été fait à la hauteur que nous avons évaluée, en 2022, cette compensation est estimée à 98 870 € comme en 2021.

Comme nous l'avons exposé dans le rapport d'orientations budgétaires, à compter du 1^{er} janvier 2022, les URSSAFS nous reverseront directement ce que les entreprises déclarent et non plus ce qu'elles paient. Cela permettra de raccourcir les délais de paiement (M+1 au lieu de M+2) et nous n'aurons plus à subir les impayés et décalages de paiement des entreprises, c'est l'URSSAF qui assumera ce risque. Pour cela, il est appliqué une retenue de non recouvrement équivalente à 0.5 % des sommes perçues (ce taux révisable est valable 5 ans et résulte d'une étude sur les 10 dernières années). En contrepartie le prélèvement pour frais de gestion est ramené de 1 % à 0.5 %.

Ces nouvelles modalités devraient permettre au SMTC de quantifier et de contrôler plus facilement la recette VM puisqu'elle correspondra aux déclarations mensuelles faites par les entreprises.

Si le VM a fortement été impacté lors des deux dernières années, en raison des conséquences de la crise de la COVID, l'Etat en compensant les pertes nous a permis d'avoir une recette équivalente à 19 398 466 €.

Pour 2022, nous basons l'estimation de la recette du Versement Mobilité en prenant en compte des déclarations faites par les entreprises au titre de 2021, soit une prévision de 19 040 000 €.

	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL
2022	19 040 000	190 000	18 850 000	98 870	18 948 870
2021*	17 301 000	173 010	17 127 990	-	17 127 990
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	17 774 724
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472	-	17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292	-	17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339	-	18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544	-	18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556	-	17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	-	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783	-	10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	-	10 683 495

*augmentation du taux VM

3. Subventions statutaires

Le montant tient compte de l'accord de la CLERCT établi entre le Département et la Région Bourgogne Franche-Comté soit 3 232 305 € - montant de référence perçu en 2018. Ce montant, revalorisé selon la formule contenue dans une convention, prend en compte les indices de la profession afin de tenir compte de la hausse des coûts de production. Pour 2022, la dotation est prévue à hauteur de 3 400 385 €.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Scolaire	3 310 K€	3 196 K€	2 840 K€	2 520 K€	2 373 K€	2 373 K€	2 415 K€	2 458 K€	2 442 K€	2 497 K€
Statutaire	1 139 k€	1 099 K€	1 000 K€	912 K€	859 K€	859 K€	875 K€	890 K€	884 K€	903 K€
Total	4 449 k€	4 295 K€	3 840 K€	3 432 K€	3 232 K€	3 232 K€	3 290 K€	3 348 K€	3 326 K€	3 400 K€
Différence/ an		-154 K€	-455 K€	-408 K€	-200 K€	0 K€	+ 58 K€	+ 58 K€	-22 K€	+ 74 K€

4. Participations statutaires

A ce stade, et afin d'équilibrer la section d'investissement, il est prévu un abondement des membres à hauteur de 818 015 €. Ce montant sera ajusté lors de la reprise des résultats de l'exercice 2021. Compte tenu des statuts, la part à charge de chaque membre est égale à :

Membres	Taux	Montant
GBCA	60%	490 809 €
RBFC	23%	188 143 €
CCST	10%	81 802 €
CCVS	7%	57 261 €
Total		818 015 €

5. Autre subvention

- Participation du Grand Belfort Communauté d'Agglomération à la dynamisation du réseau : 31 000 €.

6. Les autres postes

- Remboursement de frais de personnel : 50 000 €.
- Recettes fraudes : 50 000 €.
- Communes, Département et RPI : 100 000 €, refacturation de 50 % du coût des transports aux RPI nous ayant donné mandat pour passer les marchés.
- Produits de cession d'actifs : provision de 20 000 € pour la cession des voitures en libre-service.
- Produits exceptionnels : provision 1 000 €.



LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022/ 2021	%
Charges de fonctionnement du SMTC	1 499 100	1 663 300	164 200	10,95%
Achats	30 000	30 000	0	0,00%
Charges locatives	23 000	21 000	-2 000	NS
Assurances	64 000	67 000	3 000	4,69%
Documentation	3 300	3 300	0	0,00%
Honoraires	25 000	25 000	0	0,00%
Voyages et Déplacements	15 000	15 000	0	0,00%
Frais PTT	41 000	43 000	2 000	4,88%
Services extérieurs (Coti GART + Net.)	19 500	19 500	0	0,00%
Charges de personnel	1 200 000	1 200 000	0	0,00%
Autres charges de Gestion	78 300	239 500	161 200	205,87%
Charges liées à l'activité transport	23 449 400	23 605 400	156 000	0,67%
Sous-traitance	19 306 000	19 974 000	668 000	3,46%
Crédit Bail	1 315 000	871 000	-444 000	-33,76%
Locations	122 900	124 900	2 000	1,63%
Rémunération SMS	60 000	70 000	10 000	16,67%
Als Optymo	398 000	400 000	2 000	0,50%
Marketing et Commercialisation	400 000	400 000	0	0,00%
Entretien et réparations	27 500	26 000	-1 500	-5,45%
Impôts et taxes	30 000	39 000	9 000	30,00%
Intérêt des emprunts	395 000	350 500	-44 500	-11,27%
Produit de cession d'actifs		40 000	40 000	#DIV/0!
Dotation aux amortissements	1 022 000	920 000	-102 000	-9,98%
Versement mobilité				
Remboursement	200 000	200 000	0	0,00%
Frais de gestion 1 %	173 000	190 000		
Dépenses imprévues	91	0	-91	-100,00%
Réserve d'investissements	695 900	799 570	103 670	14,90%
Total dépenses	25 644 491	26 068 270	423 779	1,65%

Les charges de fonctionnement prévues pour 2022 sont en augmentation de 1.65 % - notamment en raison de la montée en puissance du SM NFC et les charges liées à l'activité transport pour 0.67 %.



1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Les dépenses principales se composent de la façon suivante :

- Honoraires : provision de 25 000 €.
- Assurances : 67 000 € dont 11 000 € ANATEEP, 34 500 € Vivinter.
- Frais de personnel : 1 200 000 €. Par rapport au BP 2021, ce poste est inchangé et intègre :
 - o le recours au service de remplacement du CDG est envisagé pour un montant de 10 000 €,
 - o une provision de 60 000 € est inscrite dans le cadre de recrutements ponctuels.
- Frais postaux et télécommunications : outre les frais de téléphone, la dépense est affectée aux différents mailings et actions commerciales : 43 000 €.
- Autres charges de gestion : 238 500 €. Il s'agit principalement :
 - o 10 000 € Subventions abribus
 - o 20 000 € Agence d'Urbanisme
 - o 160 000 € Syndicat Mixte Nord Franche-Comté
 - o 31 300 € Indemnités des élus
 - o 17 200 € Créances admissions en non-valeur ou dettes éteintes.

2. Les charges liées à l'activité transport

La dépense principale concerne la sous-traitance qui regroupe les différents contrats passés entre les transporteurs et le SMTC. Le poste sous-traitance est ventilé de la façon suivante :

	2018	2019	2020	2021	2022
Lignes urbaines = RTTB	12 128 400 €	12 528 000 €	12 570 000 €	11 886 000 €	12 174 000 €
Transport suburbain	7 331 000 €	7 700 000 €	7 688 000 €	7 420 000 €	7 800 000 €
- Services sub + scolaire	6 282 000 €	6 580 000 €	6 728 000 €	6 400 000 €	6 800 000 €
- RPI	600 000 €	600 000 €	600 000 €	580 000 €	580 000 €
- Mobilité scolaire	121 000 €	140 000 €	90 000 €	140 000 €	80 000 €
- PMR	310 000 €	330 000 €	270 000 €	300 000 €	320 000 €
- Divers	18 000 €				20 000 €
Transport solidaire		50 000 €	0 €		0 €

a. Le contrat de la Régie (cf. rapport budgétaire complet en annexe)

Depuis deux ans maintenant, la RTTB a dû et su faire face aux aléas imposés par les conséquences de la crise sanitaire avec ses impacts tant sur le personnel que sur tous les pans de notre activité professionnelle.

Tout cela a rendu la prévision budgétaire complexe et cela est à nouveau le cas pour le BP 2022 avec les conséquences induites par le conflit en Ukraine qui s'ajoute à une inflation forte sur les prix des matières premières et qui fait flamber le cours des produits pétroliers notamment. Face au peu de visibilité des cours du pétrole, il a été décidé de retenir un prix du Gasoil de 1.37 €, dernier prix connu au moment de l'élaboration du BP ce qui représente déjà une augmentation du budget carburant en année pleine de 32.6 %. Compte tenu de l'envolée des cours du pétrole, une revalorisation de ce poste est probable en cours d'année.



Malgré cela, l'offre de mobilité reste identique à l'année précédente, et la RTTB doit entamer sa mue afin d'accueillir une flotte de bus hydrogène plus en adéquation avec les paris futurs qui sera mise en service commercial début 2023. L'année 2022 verra la mise aux normes ATEX de l'atelier.

La synthèse du budget de la RTTB est la suivante :

SYNTHESE DU BUDGET 2022							
		BUDGET PRIMITIF 2022	Coût au km	BUDGET PRIMITIF 2021	Coût au km	Ecart	%
	KILOMETRES BUS	2 982 000		2 933 000		49 000	1,67%
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	12 182 000	4,09	11 900 200	4,06	281 800	2,37%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	12 174 000	4,08	11 886 000	4,05	288 000	2,42%
	RBST SUR REMUNERATION	284 000	0,10	194 800	0,07	89 200	45,79%
	RBST TIPP	222 000	0,07	212 000	0,07	10 000	4,72%
	AUTRES PRODUITS	38 000	0,01	32 000	0,01	6 000	18,75%
	REPRISE SUR PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
	AFFECTATION RESULTAT 2020						
	TOTAL RECETTES HT	12 776 000	4,28	12 389 000	4,22	387 000	3,12%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES BUS	2 077 645	0,70	1 702 864	0,58	374 781	22,01%
	COUT DIRECT VLS	108 000	0,04	108 000	0,04	0	0,00%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 015 925	0,34	1 042 044	0,36	-26 119	-2,51%
	IMPOTS ET TAXES	97 200	0,03	97 500	0,03	-300	-0,31%
	<i>(hors taxes sur salaires)</i>						
	FRAIS DE PERSONNEL	9 411 491	3,16	9 379 173	3,20	32 318	0,34%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	3 000	0,00	3 000	0,00	0	0,00%
	<i>(dont taxes sur salaires)</i>	110 698	0,04	113 658	0,04	-2 960	-2,60%
	<i>(dont intéressement)</i>	70 000	0,02	0	0,00	70 000	#DIV/0!
AUTRES CHARGES	15 739	0,01	9 419	0,00	6 320	67,10%	
DOTATION AUX PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%	
	TOTAL CHARGES HT	12 776 000	4,28	12 389 000	4,22	387 000	3,12%

- **Les frais kilométriques bus**

Le parc bus de la RTTB au 1^{er} janvier 2022 est composé des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride MAN ;
- 15 bus standards Gplc MAN ;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 MAN;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 MAN;
- 2 minibus Gazole Mercedes.

- **Le carburant**

Les kilomètres commerciaux ont été chiffrés à 2 982 000 soit un écart de 49 000 km par rapport au primitif de l'année 2021 (+1.67 %).

Le prix du litre de GPLc a été budgété à 0.41 € HT du litre pour une consommation de 107 litres aux 100 km.

Le prix du litre de Gazole a été budgété à 1.37 € HT pour une consommation de 46 litres aux 100 km pour les standards Euro6, 52 litres aux 100 km pour les articulés Euro6 et à 38 litres aux 100 km pour les Mild-hybride.

Le budget carburant a été bâti en prenant comme postulat le prix des carburants connus au moment de l'élaboration du budget, une revalorisation de ce poste sera sans nul doute à prévoir au budget supplémentaire.

En fonction de ces éléments, le poste carburant subit une hausse de 401 K€ par rapport au budget 2021 (32.60 %).

- **Le vélo en libre-service (VLS)**

Le budget VLS (hors frais de structure et frais de personnel) reste identique

COUT VLS			
	2022	2021	Ecart
Pièces détachées vélos	30 000	30 000	0
Entretien vélos	18 000	18 000	0
Maintenance	60 000	60 000	0
	108 000	108 000	0

Le budget annuel VLS, frais de personnel inclus s'élève à 282 K€ (contre 280 K€ en 2021).

Parallèlement, nous savons que la mobilité de demain sera électrique (bus hydrogène, auto zéro émission), c'est pourquoi le SMTC réfléchi à la mise en place, en complément des vélos classiques dit « musculaires », d'une offre de e-VLS, 100 % électriques. Des solutions techniques pouvant s'intégrer à nos systèmes d'exploitation et de facturation actuels seront à l'étude cette année.

- **Les frais de personnel**

Ce poste représente 74 % du budget.

Il tient compte :

- Du recrutement de 7 salariés en contrat de professionnalisation à compter de décembre 2021 afin de pallier aux départs programmés en 2022 ;
- De l'embauche potentielle courant 2022 d'un carrossier et d'une employée administrative à mi-temps ;
- Du départ en retraite de 4 salariés prévu en 2022 ;
- Du départ en rupture conventionnelle d'un salarié ;
- De la révision du calcul du taux de charges patronales surévalué au budget 2021 ;
- De la provision d'une prime d'intéressement relative à l'exercice 2022 et versée en 2023 à condition que l'accord actuel soit renégocié avant le 30 juin 2022 ;
- De l'augmentation prévisionnelle de la valeur de point dans le cadre des NAO 2022.

Concernant les taxes sur salaires : Ce poste suit l'évolution de la masse salariale globale.

L'impact de ces différentes mesures entraîne une hausse du chapitre "frais de personnel" de 32K€, soit 0.34 %.

b. Les services de transports suburbains, scolaires et spéciaux

Depuis la dernière refonte de mai 2016, l'offre du réseau suburbain et scolaire est stable. De nouveaux marchés ont été attribués depuis le 24 août 2020 pour une durée de 7 ans et sont confiés à 7 transporteurs (LK Eurocar, Autocars Maron, Cars Mouchet, AZ Transports, ADJ Voyages, Express Sundgoviens, Soldpark). Ils concernent :

- 7 lignes régulières cadencées à l'heure avec un renforcement à la ½ heure en heures de pointe,
- 11 lignes secondaires à raison de 3 allers-retours par jour dans toutes les communes du Territoire,
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses à Belfort,
- 1 ligne inter départementale par autoroute entre Belfort et Montbéliard,
- 147 services de renforcements scolaires à destination des lycées et des collèges,
- Un service d'accompagnement et de contrôle de l'activité confié à la société Cosécur qui intervient à raison de 1 semaine par mois pour un coût annuel de 20 000 €.

Le budget global de la section transport pour 2022 est de 7 800 000 €, contre 7 420 000 € au BP de 2021.

Cette année, le nombre d'élèves inscrits dans les établissements de Belfort est de 10 144 soit moins 1 300 élèves par rapport à 2021.

Le budget annoncé tient compte également des modifications suivantes :

- Ligne 9-39 : modification des kilomètres hauts le pied en course commerciale
- Ligne 57 : renforcement de la ligne
- Ligne 72 : renforcement de la ligne
- Toutes les lignes : ajustement des kilomètres

Au total en 2022, nous devrions effectuer environ 2 186 214 kilomètres, soit 1 762 960 sur le réseau régulier et 423 254 sur le réseau scolaire pour un coût kilométrique moyen d'environ de 3.56 €.

- **Le service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR)**

Le marché renouvelé depuis janvier 2020 est assuré par la Société Synergihp.

Ce service est accessible de plein droit aux personnes en situation de handicap présentant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et aux personnes âgées de 90 ans et plus, utilisatrices du bus.

Il est également ouvert aux enfants mineurs présentant un taux de handicap supérieur ou égal à 80 % en dehors du motif scolaire. Le budget alloué à ce service est de 320 000 €.

- **Les services des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)**

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (élémentaire –maternel). Le coût pour le SMTC est d'environ 580 000 € HT par an.

Le marché confié au SMTC par 3 organisateurs secondaires a été renouvelé en septembre 2020 pour une durée de 4 ans.

De manière générale, que les contrats de transports soient gérés directement par les RPI ou par le SMTC, nous prenons en charge 50 % des coûts du transport sur présentation des factures.

c. Le crédit-bail – 871 000 €

Il correspond pour 871 000 € à l'achat de la flotte de 30 bus Mild-Hybrid financés par La Banque Postale.

d. Développement / Communication / Marketing

Reconquérir nos clients :

Après deux années de baisse de la fréquentation et une étude du GART qui annonce que 50 % des personnes interrogées ne pensent pas reprendre les transports publics suite à la pandémie, nous devons redoubler d'efforts pour reconquérir nos clients. Nous allons repartir au contact de la population afin de réaffirmer l'utilité, au quotidien, des transports en commun. Plus sûr, plus écologiques et plus économiques, Optymo est plus que jamais LA solution pour le travail, l'école et les loisirs.

Informations aux communes :

En complément des actions vers nos clients, nous souhaitons renouer le lien avec l'ensemble des communes du département qui sont toutes desservies par le réseau Optymo.

Premier lien avec les habitants, les mairies n'ont pas toujours connaissance des services de mobilité disponibles sur leur territoire. C'est pourquoi, nous allons développer un kit d'information personnalisé (qui pourra être dématérialisé), afin que chaque commune puisse facilement renseigner ses administrés.

Plus propre, plus silencieux et Zéro carbone :

Demain Belfort sera LE territoire Hydrogène en Bourgogne Franche-Comté. En effet, Optymo avec l'achat de 7 bus H² (puis 20 supplémentaires) va permettre la mise en place d'un écosystème complet dans le nord Franche-Comté. Un plan de communication, en lien avec la ville de Belfort, sera mis sur pieds pour valoriser une mobilité décarbonée. Différents évènements sont prévus en 2022 jusqu'au lancement du bus Hydrogène en janvier 2023.

Le transport public levier d'un pouvoir d'achat plus fort :

Mettre en avant, face à l'augmentation des carburants, les qualités environnementales et surtout économiques des services de mobilité Optymo.

Sachant que d'après l'étude de 2020, de l'Automobile Club Association (ACA), le coût de possession d'une Clio essence était de 583 € par mois pour 9 000 km/an. En comparaison cela coûterait 163 € par mois en Auto Libre-Service Optymo.

Communication services : bus, vélo et voiture :

Bus, vélo et voiture, trois services indépendants mais aussi tellement complémentaires grâce au Pass Optymo.

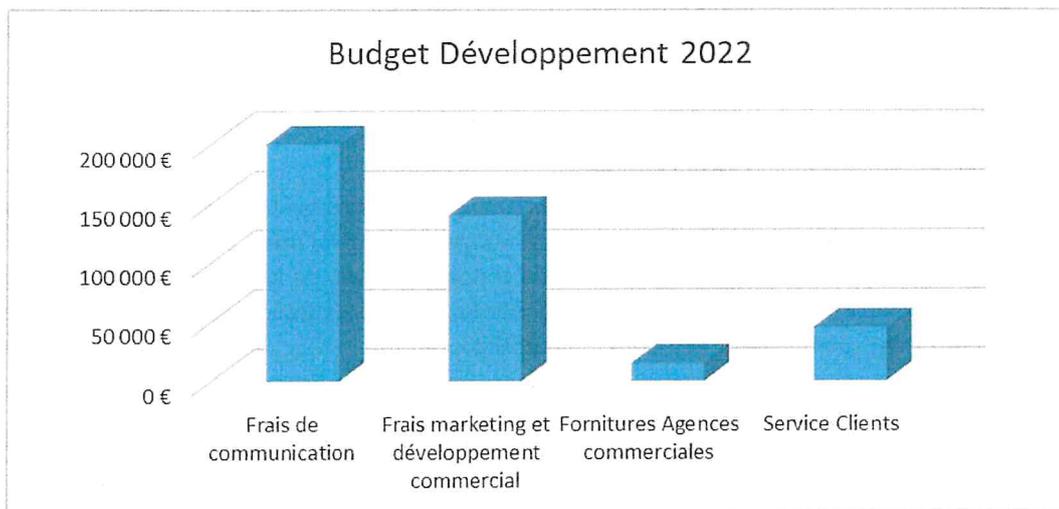
Retour aux fondamentaux : bus et vélo pour les déplacements courts, voiture pour les longs trajets.

Prise en compte dans notre plan de communication du lancement de « Nord Franche-Comté Mobilités » la marque du Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté, dans lequel le SMTC est membre en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités. Le SMTC se fera le relais de la campagne de promotion initiée par la SMTNFC.

Afin de réaliser toutes ces actions de développement, le budget global affecté sera de 400 000 € pour 2022 :

BUDGET 2022

Marché	Total	Part
Frais de communication	200 000 €	50 %
Frais marketing et développement commercial	140 000 €	35%
Fournitures Agences commerciales	15 000 €	4%
Service Clients	45 000 €	11%
	400 000 €	100%



a. L'Auto en Libre-Service (ALS)

La tendance des locations depuis septembre 2021, est plutôt optimiste avec un retour progressif de nos clients. Nous espérons atteindre 25 000 locations en 2022 avec une augmentation du nombre de kilomètres et d'heures d'utilisation.

En complément des campagnes de communication et des offres promotionnelles, nous tablons également sur une prise de conscience des consommateurs sur les prix des carburants, préférant utiliser des véhicules partagés plutôt que le leur.

L'application mobile utilisée par la majorité de nos clients permet un accès simplifié et ergonomique au service et nous permet de réduire les coûts du centre d'appels.

Parmi les nouveautés et pour faire face au manque de personnel et à un important turn-over, nous allons tester, en 2022, l'externalisation du nettoyage des véhicules. Une société de nettoyage (Derichebourg, qui nettoie déjà les bus de la RTTB), sera chargée de la désinfection et du nettoyage intérieur des voitures Optymo. Chaque jour 30 véhicules seront pris en charge directement sur leur station. Cela garantira qu'un véhicule sera vu environ tous les deux jours.



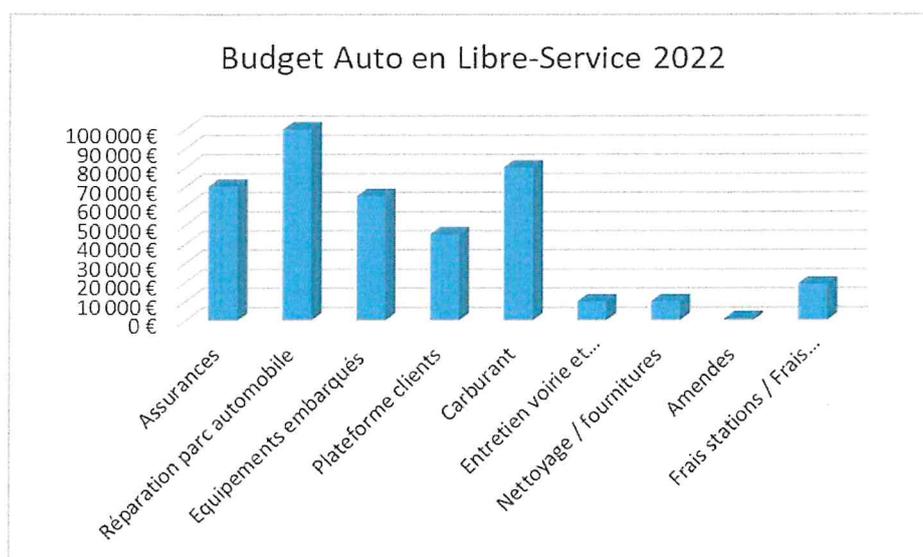
En termes d'investissement, notre projet est de revenir dès que possible à une offre de 73 voitures. Nous sommes cependant tributaires du marché automobile qui, encore pour 2022, ne présente pas de perspectives réjouissantes concernant la disponibilité des stocks.

Dès que la situation le permettra, nous souhaitons acheter une quinzaine de véhicules dont une dizaine 100 % électrique. Cette transition énergétique, se fera en collaboration avec la ville de Belfort et Territoire d'Énergie 90 afin d'harmoniser au mieux les emplacements des stations et des points de recharge.

Ces éléments nous permettent de prévoir un budget global (hors frais de personnel) de 400 000 € pour l'année 2022.

BUDGET 2022

Marché	Total	Part
Assurances	70 000 €	18%
Réparation parc automobile	100 000 €	25%
Equipements embarqués	65 000 €	16%
Plateforme clients	45 000 €	11%
Carburant	80 000 €	20%
Entretien voirie et signalisation	10 000 €	3%
Nettoyage / fournitures	10 000 €	3%
Amendes	1 000 €	0%
Frais stations / Frais administratifs	19 000 €	5%
	400 000 €	100%



b. Les autres postes

- Rémunération SMS 70 000 € : commission payée aux différents opérateurs de téléphonie mobile sur chaque achat de ticket de bus par SMS, soit environ 0.80 € par ticket.

- Locations : ce poste prend en compte la location de l'espace d'information Optymo II (6 000 €), la location du site Salbert (3 200 €), la location du bâtiment Liberté (105 000 €), des locations de matériels (10 700 €) et d'espaces voirie pour 19 000 €.

- Les entretiens et réparations : 26 000 €
Ce poste est principalement consacré à l'entretien des bâtiments, aux contrats de maintenance matériels et à la matérialisation des arrêts au sol. Les réparations liées à la vétusté des véhicules sont dorénavant prises en compte au point précédent.

- Impôts et taxes : 39 000 € de taxes (principalement foncières pour le siège du SMTC, le Pôle Liberté et la RTTB).

- Amortissements : 960 000 € d'amortissement technique des biens acquis.

- Intérêt des emprunts : 350 500 €. Montant correspondant au programme de remboursement des emprunts pour 340 000 € auquel s'ajoute une provision de 10 500 € de frais financiers inhérents aux lignes de trésorerie.

III - La section d'Investissement**A. LES RECETTES**

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022 / 2021	%
Affectation résultat N-1	0	0		
Subventions	204 000	0	-204 000	-100,00%
Emprunts	1 034 483	0	-1 034 483	-100,00%
VNC S/ Cession des éléments d'actif	0	0	0	#DIV/0!
Amortissements	1 022 000	960 000	-62 000	-6,07%
Avances et acomptes	0	0	0	#DIV/0!
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0,00%
Prélèvement sur Fonctionnement	695 900	799 570	103 670	NS
Excédent reporté	0	0	0	NS
Total recettes	4 356 383	3 159 570	-1 196 813	-27,47%

La section d'investissement est en baisse importante mais aussi « artificielle » car nous avons eu a inscrire au BP 2021 une régularisation des remboursements d'emprunt pour un montant inscrit tant en recettes qu'en dépenses de 1 034 482.75 €.

La dotation aux amortissements de 960 000 € correspond à l'amortissement technique des biens acquis par le SMTC.

S'agissant du SD'AP, il s'agit d'une opération blanche pour le SMTC. Le montant de 1 400 000 € est inscrit en dépenses et en recettes.

Un prélèvement de 799 570 € sur la section de fonctionnement est prévu pour équilibrer la section.

B- LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022 / 2021	%
Dotations	0	0	0	#DIV/0!
Remboursement Emprunts	2 407 983	1 412 760	-995 223	-41,33%
Frais d'études	20 000	0	-20 000	-100,00%
Logiciels	20 000	5 000	-15 000	-75,00%
Matériel embarqué	0	48 000	48 000	#DIV/0!
Matériel Atelier	28 400	84 500	56 100	197,54%
Mobilier Urbain	10 000	83 810	73 810	738,10%
Agencement et installations	445 000	86 000	-359 000	NS
Véhicules	0	25 000	25 000	#DIV/0!
Matériel informatique	15 000	7 000	-8 000	-53,33%
Matériel et Mobilier de bureau	10 000	7 500	-2 500	-25,00%
Travaux	0	0	0	#DIV/0!
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0,00%
Dépenses imprévues	0	0	0	#DIV/0!
Total dépenses	4 356 383	3 159 570	-1 196 813	-27,47%

Il n'y aura pas d'investissements importants en 2022. La totalité des dépenses liées à l'hydrogène ont été inscrites au budget 2021 (mis à part un complément de 50 000 € inscrit cette année suite aux appels d'offres) et seront gérées par le biais des crédits reports jusqu'à l'achèvement de l'opération.

Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 346 810 € et concernent :

- Concession droits et licences - Développement gestion de documents 5 000 €
- Matériel Atelier
 - Radios (portatifs + relai) 20 000 €
 - Billettique (équipement nouveaux bus) 28 000 €
 - Distribution carburant (équipement nouveaux bus) 16 000 €
 - VLS équipement 2 stations 46 800 €
 - Chandelles PL 3 500 €
 - Autolaveuse sols 3 500 €
 - Transpalette électrique 2 500 €
 - Fontaine dégraissage/nettoyage 6 000 €
 - Cric pneumatique 2 200 €



Mobilier Urbain	- Divers 4 000 € - Changement poteaux suburbain 83 810 €
Agencement installation	- Complément mise aux normes ATEX 50 000 € - Aménagements bâtiments RTTB 36 000 €
Matériel de transport	- Renouvellement véhicule VLS 25 000 €
Matériel informatique	- Renouvellement postes informatiques 7 000 €
Matériel et mobilier bureau	- Armoires archives + bureau RTTB 7 500 €

IV – Vue d'ensemble**Vue de la section de fonctionnement**

DEPENSES		BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022/2021	%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 880 200	22 128 700	248 500	1,14%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	1 200 000	1 200 000	0	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	78 300	239 500	161 200	205,87%
014	ATTENUATION DE PRODUITS (VM)	200 000	200 000	0	0,00%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (VM)	173 000	190 000		
66	CHARGES FINANCIERES	395 000	350 500	-44 500	-11,27%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	40 000	40 000	#DIV/0!
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 022 000	920 000	-102 000	-9,98%
	SOUS-TOTAL	24 948 500	25 268 700	303 200	1,22%
004	DEPENSES IMPREVUES	91	0	-91	
006	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	695 900	799 570	103 670	
	Total dépenses	25 644 491	26 068 270	406 779	1,59%

RECETTES		BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022/2021	%
64	REMBOURSEMENT SUR PERSONNEL	50 000	50 000	0	0,00%
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	4 740 313	5 105 903	365 590	7,71%
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	17 301 000	19 138 870	1 837 870	10,62%
74	SUBVENTIONS	3 532 178	1 752 497	-1 779 681	-50,38%
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1 000	1 000	0	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000	20 000	0	0,00%
	Excédent reporté			0	
	Total recettes	25 644 491	26 068 270	423 779	1,65%



Vue de la section d'investissement

DEPENSES	BUDGET	BUDGET	ECARTS	%
	PRIMITIF 2021	PRIMITIF 2022	BP 2022 / 2021	
DOTATIONS	0	0		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 407 983	1 412 760	-995 223	-41,33%
IMMOBILISATIONS INCORPOREELLES	40 000	5 000	-35 000	-87,50%
IMMOBILISATION CORPORELLES	508 400	341 810	-166 590	-32,77%
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0	#DIV/0!
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0,00%
DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	#DIV/0!
Total dépenses	4 356 383	3 159 570	-1 196 813	-27,47%
RÉCETTES				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	204 000	0	-204 000	-100,00%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 034 483	0	-1 034 483	-100,00%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0	#DIV/0!
AVANCES ET ACOMPTE	0	0	0	#DIV/0!
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 022 000	960 000	-62 000	-6,07%
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0,00%
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	695 900	799 570	103 670	14,90%
Excédent reporté	0	0	0	
Total recettes	4 356 383	3 159 570	-1 196 813	-27,47%



Balance générale du budget

	BUDGET PRIMITIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022	ECARTS BP 2022 / 2021	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	25 644 491	26 068 270	423 779	1,65%
D'INVESTISSEMENTS	4 356 383	3 159 570	-1 196 813	-27,47%
Total dépenses	30 000 874	29 227 840	-773 034	-2,58%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	25 644 491	26 068 270	423 779	1,65%
D'INVESTISSEMENTS	4 356 383	3 159 570	-1 196 813	-27,47%
Total recettes	30 000 874	29 227 840	-773 034	-2,58%
SOLDE				
Excédent		0	0	
Déficit		0	0	

Vous trouverez ci-après le détail du budget 2022 établi selon la nomenclature M 43.

Le budget primitif est voté par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2022.

Le Président,
Roland JACQUEMIN

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04 AVR. 2022

Budget
Levraut

ID : 090-259000016-20220331-2022_16-DE



ANNEXES du BUDGET PRIMITIF 2022

ANNEXE 1 – M 43

ANNEXE 2 – Restes à réaliser sur les dépenses et les recettes d'investissement

ANNEXE 3 – Tableau d'amortissement

ANNEXE 4 – RTTB : Budget Primitif 2022